Biefs, canaux, queues d’ étangs… les ouvrages hydrauliques et les plans d’eau forment des singularités environnementales. Ils alimentent souvent des zones humides attenantes, par des rehausses de nappe, des débordements ou des fuites. A leurs abords, une végétation hygrophile prospère. Au fil des saisons, on y observe toute une faune d’oiseaux, insectes, amphibiens, mammifères… Les uns en déclin, les autres classés « espèces protégées » tellement leurs habitats ont été détruits sous couvert de mécanisation.
En sécheresse ou en crue, des poissons y trouvent refuge. Chaque ouvrage est différent, chaque ouvrage mérite un examen attentif. L’inventaire de cette biodiversité au droit des moulins reste à faire, car elle est aujourd’hui ignorée voire niée par les gestionnaires de l’eau. On peut même imaginer que moins les ouvrages seraient entretenus, moins il y a d’impact anthropique, plus la biodiversité augmente? C’est le cas de la forêt. Le « non usage », stigmatisé par l’administration, serait synonyme de diversification de la biodiversité? Un sujet hors de portée du principe de la continuité dite écologique, exclusive aux espèces bonnes à pêcher.
L’AFB a un champ d’études à engager très large.
Nous invitons les propriétaires de ces ouvrages à se pencher sur ce volet: photographier la faune et la flore, à nous communiquer leurs observations et les articles (nombreux) exposant la richesse environnementale d’ouvrages artificiels. Que ne voit-on pas d’articles élogieux émanent de Collectivités territoriales pour justifier l’acquisition ou les frais de gestion d’étangs pour préserver « une grande richesse floristique et faunistique ». Scannez les et envoyez les nous: oce2015 (a) gmail.com

